

University of San Diego

Digital USD

Article d'Hélène Bureau

Articles

1928

Les Femmes françaises dans l'enseignement

Jane Misme

Michèle C. Magnin

University of San Diego, mmagnin@sandiego.edu

Follow this and additional works at: <https://digital.sandiego.edu/misme-articles2>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Digital USD Citation

Misme, Jane and Magnin, Michèle C., "Les Femmes françaises dans l'enseignement" (1928). *Article d'Hélène Bureau*. 1.

<https://digital.sandiego.edu/misme-articles2/1>

This Transcription is brought to you for free and open access by the Articles at Digital USD. It has been accepted for inclusion in Article d'Hélène Bureau by an authorized administrator of Digital USD. For more information, please contact digital@sandiego.edu.

LES FEMMES FRANÇAISES DANS L'ENSEIGNEMENT [1928]

Index : *Enseignement féminin et communautés religieuses - Ordre des Ursulines - Monopole congréganiste - Égalité des sexes - Revendications féministes - Pédagogie féminine - Exposition de Cologne - « Les Conquêtes de la femme »*

Dans la lettre qui suit, Jane Misme demande à Mlle Hélène Bureau d'écrire un article sur les Françaises dans l'enseignement. L'article manuscrit est transcrit ci-après.

Paris, le 21 septembre 1928

Mademoiselle Hélène Bureau
[Journaliste à *La Française*,
membre du Conseil national des femmes françaises,
section de l'éducation]
5, rue Victor Considérant
Paris (14^e)

Chère Mademoiselle,

Voici l'article dont je vous ai parlé et qui indique dans quel sens doit être fait celui que nous donnerons sur le même sujet quant aux Françaises. Je crois qu'il faudrait y consacrer quelques lignes à la création de l'enseignement féminin par les communautés religieuses féminines et tout particulièrement de l'enseignement féminin populaire par l'ordre des Ursulines qu'une femme du monde qui avait la vocation fonda et dirigea tout exprès. Signaler ensuite le long monopole congréganiste. Puis la création de l'enseignement public des filles et l'introduction de l'élément laïque dans le personnel enseignant. Ne pas craindre de signaler que la politique plutôt que le souci de l'égalité des sexes a inspiré cette réforme. Dire le progrès de cette égalité tant dans l'enseignement même que dans la situation du personnel féminin enseignant. Chiffres des élèves des différents ordres et des enseignantes ; approximatifs, bien entendu. La part que les revendications féministes ont eu directement ou non dans le double progrès ; la part que les enseignantes ont prise – ou n'ont pas prise à ces revendications. Les succès des élèves femmes comparés à ceux des garçons. En somme tout ce qui pourra caractériser ce qui a été fait dans ce domaine pour les femmes et par les femmes et la façon dont elles en ont profité. Allusions à la presse et à la littérature pédagogique féminine.

J'espère que malgré vos responsabilités et vos tâches nouvelles, il vous sera possible de refaire cet article ainsi. Je m'excuse de ne pas vous avoir envoyé la copie ci-jointe plus tôt ; mais il me fallait copier l'original ; et comme je ne pouvais emporter la machine en vacances, je n'ai pas eu le courage de copier à la main. J'ai d'ailleurs été d'une paresse sans pareille ; j'en avais d'ailleurs besoin. J'ai eu plusieurs fois de vos nouvelles par Yvonne.

Votre article ainsi refait sera aussi inséré dans le tome que nous allons tirer des rapports de l'exposition de Cologne et qui aura peut-être pour titre, « Les Conquêtes de la femme » avec le sous-titre nécessaire.

Je voudrais envoyer le plus vite possible les textes du Numéro de *Koblete*.
Encore merci Chère Mademoiselle, de votre précieux concours et toutes mes amitiés.

~~~~~

**INDEX** : Fénelon – 17<sup>e</sup> siècle – Ursulines – Mme de Maintenon – Mme de Rémusat – Mme de Genlis - Mme Campan – 3<sup>e</sup> République – Jules Ferry – Enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit pour tous – École normale primaire – Brevet supérieur – Institutrice – Enseignement secondaire des jeunes filles – La Sorbonne – École Normale Supérieure de Sèvres - École Centrale – Mme Marie Curie - Collège de France – Camille Sée, Octave Gréard

### **Les Femmes françaises dans l'enseignement**

« Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles » écrivait Fénelon au 17<sup>e</sup> siècle en parlant de l'éducation des femmes en France. Le 18<sup>e</sup> siècle n'eut pas davantage d'ambition. Ce sera l'honneur du 19<sup>e</sup> d'avoir développé, organisé en France l'enseignement féminin, et d'avoir formé, pour le donner, un personnel compétent, cultivé, à la hauteur de sa tâche. Il nous faut, avant d'examiner le présent, saluer dans le passé les humbles Ursulines qui apprenaient à lire, à écrire et à coudre aux filles tandis que quelques femmes de haute intelligence traçaient des plans d'éducation et souvent les expérimentaient. Mme de Maintenon, Mme de Rémusat, Mme de Genlis, Mme Campan sont les grandes patronnes des femmes universitaires.

C'est la 3<sup>e</sup> République qui a résolu le problème de l'enseignement féminin. De 1880 à 1886, J. Ferry fit voter les lois qui rendaient l'enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit pour tous, sans distinction de sexe. A partir de 1882, la France se couvre d'écoles ; si la population d'une commune est assez dense on y trouve un groupe constitué par une école de garçons, une école de filles, une école maternelle ; si la population est clairsemée, l'école mixte reçoit tous les enfants d'âge scolaire. A l'heure actuelle il y a en France près de 120.000 institutrices primaires publiques. Formées par l'école normale primaire, pourvues du brevet supérieur, ce sont des femmes instruites, voire même cultivées ; ça a été l'œuvre des successifs directeurs de l'Enseignement primaire de vouloir que l'institutrice de l'école communale fût une femme à la hauteur de la belle tâche qui lui incombait. Quelle montée de son savoir depuis 1880 ! Il lui suffisait alors d'écrire la langue française sans faute, de connaître les éléments de l'arithmétique, de l'histoire, de la géographie, des sciences physiques et naturelles. Aujourd'hui, l'institutrice fait de véritables humanités : non seulement on meuble son cerveau avec les plus belles productions de la littérature française ; mais elle connaît les meilleures traductions, Homère, Euripide, Sophocle et Aristophane, Platon et Démosthène ; elle commente Shakespeare, elle étudie Goethe et les esprits de génie illuminent son propre esprit. On forme son sens scientifique par la pratique de l'expérimentation, de l'observation, on la dresse aux mesures exactes, on lui fait craindre l'à peu près qui engendre l'erreur. Elle puise la logique, la sûreté du raisonnement dans l'étude de la géométrie tandis que l'algèbre la familiarise avec l'abstraction. Ce n'est plus dans la seule histoire de France mais dans l'histoire générale et l'histoire de l'Antiquité qu'elle entrevoit les rythmes de la civilisation ; elle apprend quelques éléments de sociologie, car les lois de l'évolution des sociétés ne peuvent lui être inconnues à elle qui sera un des facteurs de cette évolution puisqu'elle sera une éducatrice.

Pour la même raison, les programmes comportent la psychologie et la pédagogie. De tous ces enseignements, on voudrait qu'elle pût dégager une méthode, la méthode que la science emploie pour s'édifier lentement.

Les éducateurs qui ont élaboré ces programmes, ont eu moins le désir de donner à l'institutrice des connaissances nombreuses, que de la soumettre aux disciplines intellectuelles propres à lui faire acquérir une intelligence claire, lucide, précise ; ils ont voulu aussi lui faire comprendre la valeur de tout ce qui est humain et qu'aucun effort ne sera trop grand pour bien former et bien élever les petits des hommes.

Au-dessus de cette armée d'institutrices, nous trouvons 2000 femmes appartenant à l'enseignement primaire supérieur ou à l'enseignement technique. Spécialisées, d'une culture poussée en profondeur, elles donnent aux fillettes sorties de l'école primaire avec un complément d'instruction générale les connaissances techniques les préparant à une profession commerciale, industrielle ou agricole ou à la carrière de l'enseignement en les dirigeant vers une école normale.

A côté de l'enseignement primaire, fleurit l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il se donne dans les lycées et collèges. Sa formule ? former les intelligences à l'aide de ce que la civilisation a élaboré de meilleur. Si l'enseignement primaire donne les connaissances indispensables, l'enseignement secondaire cultive ; cette culture fut pendant longtemps pour les filles entièrement désintéressée ; aujourd'hui, elle tend aussi vers un but pratique : rendre la femme indépendante et capable de gagner sa vie. 400 femmes professent dans les lycées de filles. Fines intellectuelles, elles sont spécialisées dans l'enseignement des lettres, ou de l'histoire et de la géographie, ou des mathématiques, ou des sciences expérimentales ou des langues. Les meilleurs maîtres de la Sorbonne, des Facultés de province ou de l'École normale supérieure de Sèvres les ont soumises aux plus fortes disciplines intellectuelles ; la vigueur de leur esprit comme l'étendue de leurs connaissances ont contribué au grand succès de l'enseignement secondaire des filles en France. La clientèle des lycées, hantée par le désir des fortes études et par la nécessité de gagner sa vie, passe du lycée dans les facultés, les écoles de physique et de chimie, l'École centrale, les instituts où se dispense l'enseignement supérieur. Mais si l'élément féminin forme une bonne partie de l'auditoire, il est à peu près absent du corps professoral. Nous ne connaissons que Mme Curie qui ait été admise à l'honneur d'enseigner au Collège de France et à l'École normale supérieure. Ses célèbres travaux lui donnent le droit de former les chercheurs qui viennent demander leurs directives à l'enseignement supérieur.

Je ne voudrais pas passer sous silence le bataillon des professeurs d'éducation physique, celui des professeurs de chant, celui des professeurs de dessin. On pourrait leur consacrer une étude particulière, tant la pédagogie de leur enseignement s'enrichit chaque jour.

Ne dirons-nous rien de l'enseignement libre en France ? Il manque totalement d'intérêt lorsqu'il s'agit du primaire et du secondaire ; mais on ne peut méconnaître qu'on rencontre dans l'enseignement technique libre des initiatives si heureuses que l'État ne manque pas de les encourager. Il faudrait un long article pour les analyser toutes ; contentons-nous de dire que tous les domaines ont été explorés par institutrices et professeurs ; elle leur donne avec une intelligence lucide une volonté éclairée. Les femmes professeurs aiment leur métier ; elles ne l'accomplissent pas dans un esprit de mercantilisme étroit, elles s'y consacrent ; les congrès, les publications pédagogiques témoignent de leur collaboration au progrès des méthodes

scolaires. Tout ce qui touche à l'école les intéresse ; tout ce qui regarde l'enfant les émeut. Elles n'ont pas trompé l'espoir que Jules Ferry, Camille Sée, Octave Gréard, ces trois grands organisateurs de l'enseignement avaient fondé sur elles. Leur effort s'est tendu pour réaliser la pensée idéale de ces grands hommes.

[Signature : Hélène Bureau]

~~~~~

Un article de Marguerite Durand sur **L'École laïque** écrit en 1931, année de la célébration du cinquantenaire de l'école laïque, retrace les grandes étapes de l'histoire de l'enseignement en France. Il pourra intéresser les lectrices et lecteurs de l'article ci-dessus.